



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

NOTE AUX RÉDACTIONS DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 22 janvier 2025

AIREX 2025 : entraînement de haut niveau pour le centre de commandement des opérations de l'armée de l'Air et de l'Espace

MEDIA DAY le mardi 28 janvier

- **300 aviateurs prennent part à l'exercice AIREX du 13 janvier au 2 février 2025 sur la base aérienne 942 de Lyon Mont-Verdun.**
- **Exercice annuel de préparation opérationnelle de planification et de conduite des opérations aériennes du Commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes (CDAOA).**
- **Dédié au commandement et à la conduite des opérations aériennes (C2), AIREX 2025 simule un engagement majeur dans un environnement contesté jusqu'à la haute intensité.**

Premier exercice depuis la création du Centre Air de planification et de conduite des opérations et de la défense aérienne (CAPCODA) en octobre dernier, AIREX entraîne et prépare le personnel du CDAOA aux engagements futurs et démontre la capacité du CDAOA à assumer le commandement opératif d'une opération interarmées à dominante aérienne.

AIREX prépare la certification du centre de commandement lyonnais par l'OTAN en vue de la prise d'alerte de la composante aérienne de l'Allied Response Force par l'armée de l'Air française en 2026.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL DU MARDI 28 JANVIER

10h - 10h15 : accueil des journalistes sur la base aérienne 942 Lyon Mont Verdun
10h15 - 10h30 : formalités d'accès au bâtiment, consignes, café d'accueil
10h35 - 11h10 : briefings
Le CDAOA**, les opérations aériennes et la défense aérienne
Le C2 Air et le rôle du CAPCODA*
AIREX 25

Questions / réponses

11h10 – 11h50 : présentation immersive des locaux du CAPCODA et de l'exercice dans la war room
Interviews de participants à l'exercice – micro tendu
11h55 – 12h05 : interview du général Xavier Buisson, officier en charge de l'exercice
12h10 : fin de la visite – départ de la base aérienne 942

ACCREDITATIONS

Les journalistes souhaitant participer à ce rendez-vous sont priés de s'inscrire auprès du département Médias du SIRPA AIR **avant le 24/01, 12h**.

Pour les formalités d'accueil sur le site militaire, il est demandé de joindre la copie d'une **pièce d'identité en cours de validité** (carte nationale d'identité ou passeport) à la demande d'accréditation. **La présentation d'une pièce d'identité sera également exigée pour l'accès au site le jour de la visite.**

Pour l'organisation pratique de la visite, il est demandé de communiquer un **numéro de téléphone portable** et de préciser également si une **prise en charge en gare de Lyon Perrache** est souhaitée.

Les portables, ordinateurs et objets connectés sont interdits au sein du CAPCODA (ils seront laissés à l'entrée). Les photos seront soumises à autorisation.

CONTACTS PRESSE

SIRPA AIR
Département Médias
Tél. : 09.88.68.16.50 / 09.88.68.16.49
Mel : sirpaae.presse.fct@def.gouv.fr

*** CAPCODA : Centre Air de planification et de conduite des opérations et de la défense aérienne**

L'armée de l'Air et de l'Espace (AAE) a officialisé, le 10 octobre 2024, la création du Centre Air de planification et de conduite des opérations et de la défense aérienne (CAPCODA). Issu de la fusion du Centre national des opérations aériennes (CNOA) et du Centre Air de planification et de conduite des opérations (CAPCO), cette nouvelle unité assure désormais, au sein d'une structure unique, la protection permanente de l'espace aérien national (communément appelée la « police du ciel ») et la conduite des opérations aériennes conventionnelles, en France ou à l'étranger (interventions militaires, évacuations de ressortissants, missions humanitaires, renforts interministériels...).

Le CAPCODA est une structure de commandement agile qui permet de faire face à l'évolution de la menace sur le triptyque compétition – contestation – affrontement, jusqu'à la haute intensité, en priorisant les ressources d'une ou plusieurs zones vers des zones en crise ou en transférant/diluant tout ou partie de ses moyens. Au quotidien, le CAPCODA intervient dans quatre zones d'opérations ainsi réparties : territoire national/PPS, Europe, Afrique et monde. Avec le CAPCODA, le CDAOA dispose de capacités de commandement et de contrôle efficaces, réactives, résilientes, interopérable avec nos alliés lui permettant de réagir en cas de menace ou de crise sur le territoire national et ses approches, ou d'intervenir en réponse à une crise extérieure.

Ces capacités de commandement et de conduite des opérations (C2) sont un facteur essentiel de la supériorité aérienne, premier jalon indispensable au déroulement des opérations d'autres composantes dans les conflits modernes. Elles sont une expertise reconnue au cœur des savoir-faire de l'armée de l'Air et de l'Espace. La création du CAPCODA en est l'illustration. En renforçant la performance de sa chaîne de commandement, en le rendant à la fois plus robuste et plus flexible, modulable et « dispersable », l'AAE conforte la place particulière de la France dans ce domaine et sa capacité à accélérer ses boucles décisionnelles, déterminant de la puissance militaire aérospatiale.

**** CDAOA : Commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes**

Le Commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes (CDAOA) est l'un des quatre commandements de l'AAE. La protection de l'espace aérien national et la conduite des opérations aériennes conventionnelles, en France ou à l'étranger, sont ses missions premières. Le contrôle aérien, les systèmes d'information et de communication aéronautiques et le renseignement d'intérêt Air, qui contribuent directement à ces deux missions, relèvent également du CDAOA – ainsi que la préparation opérationnelle des aviateurs. Le CDAOA regroupe une cinquantaine d'unités au total et compte près de 3 500 aviateurs.

Contacts médias :

Centre médias du ministère des Armées

media@dicod.fr

09 88 67 33 33

**Délégation à l'information et
à la communication de la défense
DICOd**

Centre médias du ministère des Armées
60, boulevard du général Martial Valin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15